



Procès-Verbal **Commission Régionale Féminines**

Réunion du Vendredi 1^{er} mars 2019

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : Mmes Nicole CONSTANCIAS, Abtisse HARIZA, Annick JOUVE et M. Anthony ARCHIMBAUD

Assiste à la réunion : M. Pierre LONGERE, secrétaire général de la Ligue

Excusé : M. Sébastien DULAC, E.T.R.

COUPE DE FRANCE FEMININE

La commission souhaite bonne chance aux deux derniers représentants de la Ligue qui s'affrontent le dimanche 10 mars 2019 pour une place en finale : GRENOBLE FOOT 38 reçoit l'OLYMPIQUE LYONNAIS.

L'autre demi-finale opposera le même jour, PARIS F.C. au L.O.S.C.

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DES CLUBS

La Commission rappelle aux clubs de R1 F et R2 F qu'ils doivent se conformer aux obligations fixées à l'article 4 du règlement des championnats régionaux Seniors Féminins.

Ils doivent notamment disposer d'un entraîneur titulaire au moins du CFF3 (certifié) présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité.

Conformément aux dispositions réglementaires, un état des lieux du respect de ces obligations a été notifié aux clubs de R1 F à la fin de décembre 2018. Le constat définitif pour les clubs de R1 F sera arrêté le 30 avril 2019 et ceux qui ne répondent pas aux critères exigés ne pourront postuler à participer à la Phase d'Accession en National (P.A.N.).

COUPE LAuRAFoot FEMININE

Huitièmes de finale :

Les matchs se sont déroulés durant le week-end des 23-24 février 2019, à l'exception de 2 rencontres.

Sont déjà qualifiées pour les quarts de finale, les équipes de :

* Clermont Foot 63

* F.C. Cheran

- * A.S. Saint Romain La Sanne
- * Caluire Foot Filles 1968
- * Grenoble Foot 38 (2)
- * Olympique Lyonnais (2)

Les 2 matchs restant se disputeront durant le week-end pascal. La Commission les programme pour le dimanche 21 avril 2019 à 15h00 à savoir :

- * A.S. Saint Etienne (2) / O. Valence
- * F.C. Mirefleurs / Pontcharra Saint Loup

Quarts de finale :

La Commission retient la date du mercredi 1^{er} mai 2019 pour les quarts de finale. Le tirage au sort des quarts et demi-finales sera effectué le même jour que celui des quarts de finale de la Coupe LAuRAFoot masculine.

Compte tenu que la 1^{ère} journée de la phase d'accession Nationale est fixée au dimanche 12 mai 2019, les demi-finales de la Coupe se joueront le dimanche 05 mai 2019.

CHAMPIONNAT R2 F : 2^{ème} phase

Le club du CS NIVOLAS VERMELLE ayant déclaré forfait général en 1^{ère} phase, 23 clubs sont retenus pour participer à la 2^{ème} phase du championnat R2 F.

Compte tenu de ce nombre et des dispositions prises en 1^{ère} phase, la Commission a arrêté l'organigramme ci-après :

- * 2 poules d'Accession regroupant 12 équipes (les 3 premières de chaque poule en 1^{ère} phase)
 - * 2 poules Promotion comprenant les 11 équipes restantes, soit une poule de 6 et une poule de 5.
- Pour rappel : la 1^{ère} journée de la 2^{ème} phase du championnat R2 F est fixée au 10 mars 2019.

INTERDISTRICTS D'ACCESSION EN R2 F

Suite aux observations formulées en Bureau Plénier, la Commission examine les modifications à apporter au règlement de cette épreuve de fin de saison qui détermine les accessions des Districts en R2 F et les rétrogradations des équipes régionales au niveau départemental.

Son organisation est tributaire du nombre de districts éligibles. Est éligible tout district qui organise un championnat départemental senior féminin de football à 11 comportant un minimum de 6 équipes terminant la compétition.

Un recensement fait auprès des Districts révèle qu'actuellement 10 Districts seraient éligibles.

Prenant en considération ces éléments et le forfait général en 1^{ère} phase du club de Nivolas, la Commission se prononce pour une organisation uniforme de 4 poules géographiques de 3 équipes chacune dans tous les cas de configuration.

Eu égard au fait que les 2 poules en Promotion ne regroupent que 24 équipes (y compris Nivolas) au lieu des 28 initialement prévues, la Commission se penche sur la nécessité d'apporter des modifications cette saison aux dispositions prévues.

COURRIER DES CLUBS (Horaires)

*** Championnat U18 F – Poule C :**

O. Valence : le match n° 23294.2 : F.C. Lyon Football / O.Valence du 14/04/2019 se disputera le samedi 23 mars 2019 à 16h00 au stade du Clos Layat 3 à Lyon 08.

QUESTIONS DIVERSES

*** Championnat U18 F**

En raison de l'organisation de la journée FESTICAF le 23 mars 2019, la journée de championnat U18 F prévue à cette date est reportée au 14 avril 2019.

Il est demandé aux clubs de prendre acte de cette modification au calendrier initial.

Yves BEGON

Abtisse HARIZA et Annick JOUVE,

Président des Compétitions

Les Responsables du football féminin